



Pétition pour des augmentations de salaires chez IBM France SAS

Tout augmente sauf les salaires !

Deux années de crise sanitaire COVID-19 et un début d'année marquée par la guerre en Europe ont provoqué une crise économique se traduisant par une forte augmentation des prix.

Les tarifs des loyers, de l'électricité, du gaz, des carburants comme de nombreux produits alimentaires explosent. Le taux d'inflation était à 4,1% le 2 mars 2022.

Le pouvoir d'achat des salariés IBM, lui, chute de façon drastique !

POURTANT, la compagnie IBM annonce un record de bénéfices en ce début d'année 2022.

Source : <https://www.ibm.com/annualreport/>

La direction IBM ne négocie pas elle impose

Chez IBM, depuis plus de 20 ans, toutes les négociations sur les salaires se sont soldées par des échecs.

Le plan salaire (2.7%) est prévu au strict minimum et inférieur à l'inflation. Il sera distribué au bon vouloir de la direction. Il exclue encore une fois l'entité Finance et Opération.

La direction prévoit pour avril 2022 dans certains secteurs, de diminuer la part de salaire fixe et compléter par du salaire variable.

Toujours pas de PVA/GDP pour 2022 mais des RSU pour une partie du management, sans parler d'hypothétiques participation et intéressement aux abonnés absents depuis plusieurs années.

« Négociation » Annuelle sur les salaires 2022, la direction IBM égale à elle-même !

Les organisations syndicales Cfdt, CFE-CGC, CFTC, CGT, UNSA se sont réunies en intersyndicale pour constituer une plateforme revendicative commune qu'elle a soumis à la direction IBM le 8 mars 2022.

Comment comprendre le refus de nos revendications alors que la charge de travail est croissante, l'engagement des salariés est avéré (+30% de productivité en 9 ans) ? Sans considérer que les IBMers subissent depuis plusieurs années des plans de réductions des effectifs et des réorganisations répétitives.

Une Intersyndicale unie avec VOUS, pour des augmentations générales des salaires

L'intersyndicale n'entend pas rester les bras croisés face à la chute de votre pouvoir d'achat.

Avec vous l'intersyndicale revendique :

1. Augmentation Générale des Salaires : Minimum de 250€ ou de l'inflation au meilleur des deux.
2. Nouvelle négociation salaires en septembre 2022.
3. Réajustement des barèmes des frais professionnels datant de 2019.
4. Garantie d'avoir un minimum de rémunération pour que le Revenu Théorique de Référence (RTR) soit maintenu.
5. Renégociation de la formule de calcul de l'abondement pour la participation aux bénéfices.
6. Ouverture de négociations sur un accord d'intéressement.

SIGNEZ LA PETITION POUR DE VERITABLES AUGMENTATIONS DES SALAIRES CHEZ IBM FRANCE SAS

Comment participer :

Envoyer un mail à petitionsalaireibm@gmail.com

Sujet : Pétition Salaire 2022

Corps du message : « Je valide ma participation à cette pétition en ligne »

Ou scanner le QRCODE pour envoyer rapidement le mail

